



**PRÉFET
DE L'ALLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale, de l'Emploi
Du Travail, des Solidarités et de la,
Protection des Populations**

N° 2380 / 2021

Copie certifiée conforme à l'original

ARRÊTÉ

**fixant la composition de la liste des personnes chargées
d'assister le salarié lors de l'entretien préalable au licenciement et à la rupture
conventionnelle pour le département de l'Allier**

**Le préfet de l'Allier
Chevalier de la légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du mérite**

Vu le Code du Travail et notamment ses articles L. 1232-2 – L. 1232-8 – L. 1232-9 – L. 1232-12 – L. 1232-13 – L. 1233-11 – L. 1233-13 – L. 1237-12 – R. 1232-2 – R. 1232-3 et D. 1232-4 à D. 1232-12 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 3330/2018 du 21 novembre 2018 fixant la liste des personnes chargées d'assister le salarié lors de l'entretien préalable au licenciement et à la rupture conventionnelle pour le département de l'Allier ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2980/2019 du 3 décembre 2019 modifiant la liste des personnes chargées d'assister le salarié lors de l'entretien préalable au licenciement et à la rupture conventionnelle pour le département de l'Allier ;

Vu la consultation des organisations syndicales de salariés et d'employeurs les plus représentatives sur le plan national prévue par l'article D. 1232-6 du code du travail ;

Sur proposition de la Directrice Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations de l'Allier ;

ARRÊTE

Article 1er – La liste des personnes susceptibles d'assister le salarié lors de l'entretien préalable au licenciement et à la rupture conventionnelle est composée de la façon suivante :

C.F.D.T.

Monsieur Gérard AYME - 4 rue du Bois Chotin - 03700 Brugheas
Téléphone : 06.70.85.07.96

Monsieur Marcel CASTRO – 8 rue de la Mairie – 03380 Quinssaines
Téléphone de l'union départementale de l'Allier à Montluçon : 04.70.05.05.15

Monsieur Eric CHAPUT – Impasse de la Gare – 63700 Saint Eloy les Mines
Téléphone : 06.74.55.56.46

Madame Danièle DESBOIS – UPI Cfdt de l'Allier - 67 Quai Rouget de L'isle – 03100 Montluçon
Téléphone : 06.88.91.04.25

Monsieur Philippe DUVERGER – Les Ailes Bât F2 - Allée des Ailes- 03200 Vichy
Téléphone : 06.85.48.80.17

Monsieur Christophe FAURE – 7 rue Château des Chaussins – 03200 Abrest
Téléphone : 06.60.49.15.36

Monsieur Grégory GAY – 17 rue des Bodins – 03190 Givarlais
Téléphone : 06.41.68.24.62.

Monsieur Olivier MARIIGNAN – Lieu-dit Les Charrières – 03200 Cindré
Téléphone : 07.84.12.31.02

Monsieur Gérard MATICHARD - 6 route de Neuilly-le-Réal - 03340 Bessay-sur-Allier
Téléphones : 04.70.43.06.28 ou 06.48.15.82.56

Monsieur Christophe MECHIN – 2 Rue des Chênes – 03700 Brugheas
Téléphone : 06.59.35.68.66

Monsieur Richard PELERAS – 31 rue du Puy Pochin – 03170 Bézenet
Téléphone : 06.64.68.83.75

C.F.T.C.

Monsieur Philippe DESSOLLES - 8 rue Voltaire - 03200 Vichy
Téléphone : 06.80.59.28.55

Monsieur Eric JOURDAIN - 20 rue de la Tour Prisonnière - 03300 Cusset
Téléphone : 06.81.27.03.66

Monsieur Michel LEONARDON - La Croix - 03210 Autry Issards
Téléphone : 06.63.16.49.02

Monsieur Sébastien L'HOSTE – Route des Thevenets - 03260 Magnet
Téléphone : 06.60.26.05.35
Mail : sebastien-lhoste@orange.fr

Monsieur Patrick MATHIOT - 69 Boulevard du 8 mai – 03300 Cusset
Téléphone : 06.86.54.77.99

Madame Denise ROY - 18 Clos Bel Horizon - 03400 Yzeure
Téléphone : 06.61.84.75.87

C.F.E.-C.G.C.

Monsieur Alain ANDRES – 2 Chemin des Bouchets – 03410 Domérat
Téléphone : 06.83.33.97.96

Madame Isabelle FEYDEL – 13 Rue Anatole France – 03700 Bellerive/allier
Téléphone : 06.71.21.28.52

Madame Laurence LACROIX – rue des Rivalles – 03310 Nérès Les Bains
Téléphone : 07.55.13.52.75

Monsieur David LAMARQUE – 53 rue Parmentier – 03400 Yzeure
Téléphone : 06.80.55.28.01

Madame Joslyne MICHAUX – 45 rue du Progrès - 03000 Moulins
Téléphone : 04.70.44.70.11

Monsieur Patrice PAILLET – 4 chemin Lamoureux – 7 rue des Pins – 03200 Vichy
Téléphone 07.88.58.01.28

Monsieur Bernard ROULET - 2 La Boucharde - 03700 Brugheas
Téléphones : 04.70.32.61.46 ou 06.30.11.85.51

Monsieur Bertil TALON – 1 chemin des Granges – 03410 Domérat
Téléphone : 06.25.26.49.60

Monsieur Guy THERRY - 13 impasse Georges Bidault - 03000 Moulins
Téléphones : 04.70.46.25.61 ou 06.85.65.37.44

C.G.T.

Monsieur Jean-Rémi BIONDI – Place Jean Dormoy – 03100 Montluçon
Téléphone : 04.70.28.40.66

Madame Florence BOUDRY – UL CGT Moulins - 93 rue de Paris – 03000 Moulins
Téléphone : Union locale des syndicats C.G.T. de Moulins : 04.70.44.11.70

Monsieur Nicolas DARBY – Place Jean Dormoy – 03100 Montluçon
Téléphone : 04.70.28.40.66

Mme Nathalie DA SILVA – Place Jean Dormoy 03100 Montluçon
Téléphone : 04.70.28.40.66

Monsieur Jean DESCABANNES – 9 rue des Fauvettes – 03110 Espinasse-Vozelle
Téléphone : 06.87.24.77.28

Monsieur Georges GOURBEYRE - 17 Tournemotte - 03000 Neuvy
Téléphone Union locale des syndicats C.G.T. de Moulins : 04.70.44.11.70

Monsieur David-Michaël GUILLAUME - Les Alliers - 03360 Meaulne
Téléphone : 04.70.28.40.66

Monsieur Bernard LEBEL - 42 rue de la Grange Blonde - 03140 Chantelle
Téléphones : 04.70.56.63.16 ou 06.80.87.70.00

Monsieur Paul MARTIN – Place Jean Dormoy – 03100 Montluçon
Téléphone : 04.70.28.40.66

Monsieur Alain PASSAT - 90 rue du Bois - 03600 Commentry
Téléphone : 06.81.34.85.94

Monsieur Lionel PINEL – 29 rue Louis Ganne – 03800 Gannat
Téléphone : 06.79.49.49.76

Monsieur Denis PLANCHET – Fugeasse – 03380 La Chapelaude
Téléphone : 06.16.02.14.87

Madame Colette POUENAT – Place Jean Dormoy – 03100 Montluçon
Téléphone : 04.70.28.40.66

Monsieur Ronan TERRAS – UL CGT Moulins – 93 rue de Paris – 03000 Moulins
Téléphone : Union locale des syndicats C.G.T. de Moulins : 04.70.44.11.70

Monsieur Stéphane VIANDIER – 5 rue des Prairies – 03300 Cusset
Téléphone : 04.70.97.15.50

Madame Geneviève WASKO – Logère – 03500 Châtel-de-Neuvre
Téléphone union locale des syndicats C.G.T. de Moulins : 04.70.44.11.70

Monsieur Damien ZWISLER – Lieu-dit Les Merles – 71160 Les Guerreaux
Téléphone : 07.72.16.19.00

F.O.

Mme Laëtitia AUCLAIR – Union Locale Moulins – 93 Rue de Paris – 03000 Moulins
Téléphone : 06.11.97.94.92

Monsieur Daniel BEAUJOLIN – 03630 Désertines
Téléphone : 06.79.12.53.03

Madame Elise BOURNADET – 03270 Busset
Téléphone : 06.09.25.15.52

Madame Colette DELAUME – 03410 Prémilhat
Téléphones : 06.19.31.81.20

Monsieur Abel DOS SANTOS - 03410 Saint-Victor
Téléphone : 06.13.99.20.08

Madame Nadine GASNIER – 03630 Désertines
Téléphone : 06.51.23.64.72

Mme Sophie HARLAY – 03150 Saint-Loup
Téléphone : 06.08.62.54.16

Madame Gaëlle SIPOS – 03800 Gannat
Téléphone : 06.26.81.40.80

Madame Sophie TONNEAUX – 03700 Bellerive/Allier
Téléphone : 06.63.65.09.12

Monsieur David VUYLSTEKE – 03700 Bellerive/Allier
Téléphone : 06.68.15.84.40

Union Nationale des Syndicats Autonomes (U.N.S.A.)

Madame Ingrid CONVERS – 43 Avenue Général de Gaulle– 03100 Montluçon
Téléphone : 06.64.32.56.84

Madame Christelle GONZALES – 12 rue Emile Littre – 03100 Montluçon
Téléphone : 06.71.99.88.80

Monsieur Fernando GONZALES – 12 rue Emile Littre – 03100 Montluçon
Téléphone 06.48.79.15.20

Monsieur Raphaël PERIOT – 16 rue de la Bruyère – 03000 Coulandon
Téléphone : 06.32.35.91.96

En qualité de candidat libre

Madame Monique BARDET - 6 rue Burnaud - 03260 Saint-Germain-des-Fossés
Téléphone : 04.70.58.01.31

Article 2 - Le présent arrêté abroge les arrêtés préfectoraux n° 3330/2018 du 21 novembre 2018 fixant la composition de la liste des conseillers du salariés pour le département de l'Allier et n° 2980/2019 du 3 décembre 2019 modifiant la composition de la liste des conseillers du salariés pour le département de l'Allier.

Article 3 - Cette liste sera soumise à révision dans trois ans à compter de la parution de cet arrêté et pourra être complétée à tout moment si nécessaire.

Article 4 - Cet arrêté sera tenu à la disposition des salariés dans chaque section d'Inspection du Travail et dans chaque Mairie du département de l'Allier.

Article 5 - La Directrice Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations de l'Allier est chargée, en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Allier, affiché dans chaque section d'inspection du travail et dans chaque mairie du département de l'Allier et accessible sur le site internet des services de l'Etat dans l'Allier :

<http://www.allier.gouv.fr/licenciement-a514.html>

☞ POLITIQUES PUBLIQUES

☞ Entreprises, économie, emploi et finances publiques

☞ Emploi dans l'Allier

☞ Licenciement

☞ Consulter la liste des personnes susceptibles d'assister un salarié lors d'un licenciement

Moulins, le 13 octobre 2021

Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire général,


Alexandre SANZ

